

11 mai : danger grave et imminent

La FNEC FP-FO lance une procédure d'alerte

**Pour un dépistage systématique avant toute reprise :
40 000 signatures en 3 jours**

Le ministre n'a toujours pas répondu à l'avis du CHSCT ministériel qui « *demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité.* » De nombreux CHSCT locaux ont adopté le même avis. Des intersyndicales départementales ou académiques reprennent cette exigence, à Rouen, à Amiens, à Clermont, à Paris... Des personnels, réunis « en visio » avec leurs syndicats, parfois avec des parents d'élèves, adoptent des motions pour dire au ministre : « *sans les garanties nécessaires, le 11 mai, ce sera sans nous !* »

La FNEC FP-FO a pris ses responsabilités et a lancé [une pétition nationale](#) qui, en trois jours et au moment de l'envoi de ce communiqué, avoisine les 40 000 signatures.

Le plan de reprise progressive, « bricolé » à la hâte par le ministre, sans aucune garantie sanitaire sérieuse, n'a fait qu'amplifier la colère des personnels et des familles.

CHSCT ministériel du 21 avril : Toujours pas de réponse aux demandes de FO

Avant de savoir comment on va réaménager les salles de classe, FO a demandé des garanties sur les conditions d'accueil : des tests systématiques sont-ils prévus ? Quid de la désinfection des locaux ? Le ministère a botté en touche.

Sur les masques, FO a présenté un avis qui a été rejeté : « *Considérant que les masques chirurgicaux et les masques barrières ne sont pas reconnus comme équipements de protection individuels par le code du travail, le CHSCT M demande la mise à disposition de tous les personnels amenés à fréquenter un service ou un établissement scolaire de masques FFP2. Par ailleurs le CHSCT M demande à être informé au plus vite du nombre de masques à disposition, de leur type et de leurs lieux de mise à disposition.* »

(Pour : FO / Abstention : UNSA / Contre : FSU)

Un protocole pour imposer une reprise sans dépistage systématique, sans les protections réglementaires

Le DGRH a indiqué aux membres du CHSCT ministériel : « *Nous allons prendre le temps pour répondre aux questions et pour définir un protocole sanitaire précis.* »

Quelle est la visée d'un tel protocole, alors qu'il n'y a pas aujourd'hui de masques FFP2 en nombre suffisant ? Alors que les personnels de santé combattent la maladie en se fabriquant des blouses de sacs poubelles ? Alors que le gouvernement ne souhaite tester « massivement » que les personnes qui ont des symptômes, ce qui exclut d'emblée la plupart des enfants porteurs du virus ?

... / ...

Certains syndicats ont souhaité faire des propositions de co-élaboration de ce protocole. FO considère que ce n'est pas la place du syndicat.

Considérant que les conditions ne sont pas réunies pour une reprise le 11 mai, qu'il n'y a pas de réponse du Ministre sur le dépistage, la mise à disposition de masques FFP2, la mise à jour des DUER, ... la FNEC FP-FO a décidé de mettre en œuvre la procédure d'alerte concernant le danger que constitue l'exposition prévue de milliers de collègues à ce risque. Elle exigera que le Ministre, comme le prévoit la réglementation, fasse des propositions précises pour faire cesser ce danger grave et imminent. La FNEC FP-FO appelle d'ailleurs ses sections à formuler la même requête auprès des chefs de services (Recteurs et DASEN en particuliers).

Pour rappel, les articles 5-5 à 5-7 du décret 82-453 modifié donnent le droit au salarié de « se retirer d'une telle situation ». En effet, tout salarié peut quitter son poste de travail et une situation dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent.

La FNEC FP-FO soutient tous les personnels qui, soucieux de leur santé et de celle de leurs élèves, refusent de retourner sur leur lieu de travail le 11 mai, sans dépistage systématique, sans les protections nécessaires. Elle appelle les personnels à poursuivre la signature de [la pétition](#), et les motions, si possible dans l'unité des syndicats, avec les parents d'élèves, l'ensemble des salariés.

à Montreuil, le 22 avril 2020